

**PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE
DU C.L.A.E MUNICIPAL
J.J ROUSSEAU
COMMUNE DE MAUZAC
2010 / 2011**

ORGANISATEUR :

Mairie 31410 Mauzac
Téléphone : 05.61.56.30.46
Fax : 05.61.56.59.67

I. SITUATION

Mauzac est une commune située à 10 km au Sud de Muret et à 30 km au sud de Toulouse. En 2006 la commune comptait 1001 habitants (actuellement 1250 habitants) dont 245 moins de 15 ans.

Le taux de la population active est de 78.8%.

Dont 16.3% des personnes travaillent sur la commune.

Le village comprend 388 logements.

Les habitations sont constituées d'une majorité de maisons individuelles.

On compte actuellement une douzaine d'associations implantées sur la commune, dont trois à caractère sportif ou culturel proposant des activités en direction des mineurs.

Depuis septembre 2005, **la commune de Mauzac** a choisi de développer les loisirs pour les enfants en confiant cette mission à l'association « la Coccinelle » qui a la vocation de développer l'animation locale.

Elle souhaitait dès septembre 2006 organiser la garderie municipale déjà existante en créant un CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) au sein de l'école de Mauzac et assurer ainsi un encadrement éducatif de qualité dans les « temps interclasses ».

La commune devient gestionnaire et organisatrice des temps interclasses et permet à l'association la Coccinelle d'intervenir techniquement et pédagogiquement en suivant les équipes et les projets.

Ce service d'accueil est un élément de la politique de l'enfance de la commune et dans un but de cohérence générale l'équipe d'animation du centre de loisirs intervient également sur les temps interclasses.

II. LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Les valeurs éducatives qui animent les élus de la commune découlent de la volonté de développer **la citoyenneté** auprès des enfants **en les responsabilisant sur la mise en valeur et la protection de leur environnement social, culturel et naturel.**

C'est-à-dire :

- Donner aux enfants la possibilité de s'exprimer et trouver leur équilibre dans notre commune.
- Donner aux enfants la possibilité de se responsabiliser en portant des projets utiles à l'amélioration de leur cadre de vie.

Dans ce cadre là, les directives de la commune sont :

- D'assurer sur Mauzac un accueil interclasse de qualité pour les enfants scolarisés.
- De permettre aux enfants de se respecter et se regrouper autour de l'adulte et d'un même projet.
- De permettre aux associations de la commune de soutenir ces mêmes projets.
- D'organiser la concertation des intervenants afin que ces projets aboutissent.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE

A. LES CARACTERISTIQUES DE L'ACCUEIL

LES ACCUEILS INTERCLASSES sont ouverts tous les jours d'école de 7h30 à 8h50, 12h00 à 13h20 et de 16h30 à 19h00.

LES LOCAUX:

Les enfants sont accueillis au sein de l'école JJ Rousseau de Mauzac et peuvent bénéficier selon les activités de l'accès à plusieurs salles communales.

Les enfants de 3 à 6 ans sont accueillis :

Dans une pièce préfabriquée de 56 m². Cette pièce peut accueillir jusqu'à 19 enfants (selon la visite du médecin PMI le 23 février 2007). et d'une petite pièce séparée par une porte fermée à clef qui sert de réserve pour le rangement du matériel.

Dans une pièce préfabriquée de 51 m², même salle que celle du centre de loisirs.

Ces deux salles ont été annexées à l'aile des maternelles elles sont entourées d'un grillage aux normes. Elles sont équipées de mobilier adapté à l'âge des enfants, de mobilier de rangement fermé à clefs et d'un point d'eau chacune.

Dans le hall d'entrée (grande pièce) entre 12h00 et 13h20.

Ils fréquentent la cour des maternelles qui est équipée d'un préau.

Nous disposons des toilettes des classes maternelles grande et petite section ainsi que des toilettes extérieures sous le préau dans la cour maternelle.

Les enfants de 7 à 11 ans sont accueillis :

- Dans la BCD (bibliothèque de l'école).
- Dans les deux pièces préfabriquées (aile maternelle) pour des activités spécifiques entre 12h00 et 13h20.

Ils fréquentent la cour du primaire.

En cours d'année scolaire des ateliers en lien avec les projets du CLAE, faisant appel à des associations ou des intervenants extérieurs seront proposés aux enfants. Ces interventions pourront se faire à l'extérieur de l'école en utilisant les espaces et bâtiments publics de la commune :

- la grande salle face à l'école pour la pratique d'activités d'expression corporelle.
- la bibliothèque municipale, équipée d'un ordinateur avec un accès internet.
- la salle des fêtes avec une scène pour la pratique de jeux scéniques, spectacles et le Dojo.
- le terrain de sports et le boulodrome pour la pratique de jeux sportifs.
- Les espaces verts mis à notre disposition pour le loisir des enfants.

B. LES EQUIPES D'ANIMATION

Un directeur adjoint est présent dans tous les temps d'accueil. Il est suivi et conseillé par la directrice BEATEP. Plus de 50% de l'équipe est diplômée BAFA- BAFD, 30% sont stagiaires BAFA, 20% sont non qualifiés.

Le matin cinq personnes sont présentes : le directeur et un(e) animateur (trice) sur le groupe des 7-11 ans et trois personnes sur le groupe des 3-6 ans.

Le midi onze personnes sont présentes : cinq sur le groupe des 3-6 ans et six sur le groupe des 7-11 ans

Le soir sept personnes sont présentes : trois sur le groupe des 3-6 ans et quatre sur le groupe des 7-11 ans.

Le personnel occasionnel : Des animateurs BAFA ou autres diplômés jeunesse et sports..., ayant des compétences particulières, peuvent intervenir ponctuellement dans le cadre de projets spécifiques.

Des stagiaires : BAFA, BAFD, BEATEP ou tout autre stagiaire de formation en lien avec la jeunesse, le socioculturel ou le sport peuvent être accueillis au sein de la structure dans le cadre de stage pratique ou de montage de projets ponctuels.

C. LA TARIFICATION

➤ **Accueil du matin et soir** (de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h)

- Le tarif journalier est de 1.60 € par enfant ou d'un forfait de 25.60 € pour un mois.
- Les familles ayant un quotient familial inférieur à 700 auront un tarif réduit de 1€ par enfant et par jour.
- Les familles ayant trois enfants et un quotient familial inférieur à 800 auront un tarif de 1.60 € pour le premier, de 0.70 € pour le deuxième et 0.50 € pour le troisième enfant.

➤ **Accueil du midi (12 h à 13 h 20)**

- Les tarifs journaliers sont de 3.20 € pour les enfants de classe maternelle et de 3.40 € pour les enfants de classe primaire, **repas compris**.

D. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Dans un souci de respecter le rythme individuel de chaque enfant, il est indispensable qu'ils aient le choix **de participer ou non** aux activités proposées par les animateurs (trices), qu'ils aient le choix d'utiliser leurs temps périscolaires en fonction de leur fatigue et envie.

L'aménagement des espaces de jeux et de détente est une priorité sur le CLAE.

➤ **Favoriser l'autonomie de l'enfant.**

1. Aménager des espaces de jeux et de détente (jeux de société, lecture, repos, devoirs...) que les enfants pourront utiliser selon leurs besoins et leurs envies lors des temps périscolaires.
2. Apprendre à l'enfant à avoir une bonne hygiène alimentaire et sanitaire en lui donnant des repères et des habitudes autour du rangement, du comportement avant et pendant le repas.
3. Valoriser son expression et lui permettre progressivement de prendre des initiatives en développant les animations artistiques : théâtre, musique et chant, arts plastiques...

➤ **Responsabiliser l'enfant.**

1. Permettre aux enfants d'exprimer et d'échanger leurs idées entre eux et avec l'équipe d'animation sur tous les sujets concernant le CLAE en organisant des temps réguliers où les enfants prendront l'habitude de communiquer.
2. Amener les enfants à participer aux contraintes de la vie collective comme le rangement, le nettoyage, leur donner la possibilité d'être responsable
3. Permettre à l'enfant de prendre conscience de ses actes
 - Parler avec l'enfant à tout moment de la journée
 - Régler les conflits, expliquer et interpréter les actes qu'il peut commettre, lui faire comprendre les conséquences

➤ **Développer la citoyenneté.**

1. Permettre aux enfants de construire des projets pour préserver et améliorer le cadre de vie dans lequel ils évoluent, en organisant des espaces de communication, en lui expliquant les codes de communication, en agissant sur la mise en place de ses idées.
2. En les impliquant aux travers de projets d'animation en lien avec des actions citoyennes, environnement, manifestations locales...
3. Développer l'esprit de collaboration et d'équipe dans les jeux collectifs, les grands jeux, les jeux de société

➤ **Préserver la sécurité physique et affective de l'enfant.**

1. Améliorer la relation enfant adulte par la présence d'un animateur toujours disponible dans la cour qui joue également le rôle de surveillance des lieux isolés (toilettes, arrière du château d'eau...)
2. Adapter les animations en fonction du rythme de la journée des enfants en permettant progressivement aux enfants d'aménager leurs coins de jeux.
3. Assurer les soins nécessaires à l'enfant en cas de blessures et le relais avec les instituteurs et les parents.

L'ACCUEIL DU MATIN

Le matin de 7h30 à 8h50 les parents amènent les enfants **dans les salles respectives où les équipes d'animation les attendent. Ils devront signer (en précisant l'heure) la feuille de présence attestant de l'arrivée des enfants.**

Un(e) animateur (trice) référent s'occupe des liaisons, un(e) autre des animations d'éveil. Des espaces de jeux sont aménagés pour les enfants qui souhaitent être autonomes, d'autres sont animés par l'animateur (trice) (coin jeux de société, pâte à modeler pour les plus petits, dessins, éveil musical...).

L'ACCUEIL DU MIDI

LES 3-6 ANS, des classes de maternelle, qui mangent au restaurant scolaire sont amenés par les ATSEM dans le réfectoire. Le passage aux toilettes et le lavage des mains et autres besoins ayant été faits au préalable.

Les animateurs (trices) aident les enfants à se restaurer. **Ils (Elles) vérifient que les enfants ont goûté à tous les plats** et assurent un repas convivial dans le calme et le respect de chacun. Les enfants aident à plier les couverts et leur chaise avant de sortir (cet apprentissage se fera progressivement). L'équipe s'assure de leur propreté (bouche et mains) avant leur sortie dans la cour.

Vers 12h30, deux animateurs (trices) amènent les petits à la sieste dans le dortoir des maternelles tandis que deux autres animateurs (trices) proposent aux enfants des animations distinctes et complémentaires (dedans, dehors) : lecture d'histoires, jeux collectifs, jeux de société, jeux d'expression, un (e) cinquième animateur (trice) assure les soins et amène les petits aux toilettes.

Vers 13h15, ils (elles) rangent le matériel avec les enfants, effectuent un retour au calme avant de les confier aux ATSEM à 13h20.

LES 7-11 ANS : l'équipe d'animation vient chercher les enfants **à midi** dans leur classe respective. Ils vérifient qu'ils sont présents et bien inscrits au restaurant scolaire.

Les classes de CP, CE1 sont amenés par deux animateurs (trices) dans le réfectoire après s'être lavés les mains.

Les classes de CE2, CM1, CM2 vont directement dans leur salle BCD laissant ainsi le hall libre pour les enfants qui sortent de l'école.

Un (e) animateur (trice) vient se poster dans la cour : il (elle) surveille, soigne et discute avec les enfants. Un (e) autre reste dans la BCD : il (elle) veille au respect des règles de ce lieu, anime cet espace avec les enfants.

Un autre animateur (trice) propose aux enfants des animations ou atelier préparé.

A 12h50, Les classes de CE2, CM1, CM2 se regroupent dans la BCD avec l'équipe. Puis ils vont se laver les mains et passent à table **dans le calme sans courir**. Un (e) animateur (trice) se poste en bout de couloir à la porte de la BCD, un (e) deuxième dans le hall entre les deux toilettes, un (e) troisième à la porte du restaurant scolaire.

Les classes de CP, CE1 vont dans leur salle BCD. Un (e) animateur (trice) vient se poster dans la cour : il (elle) surveille, soigne et discute avec les enfants. Un (e) autre reste dans la BCD : il (elle) veille au respect des règles de ce lieu, anime cet espace avec les enfants. Un autre animateur (trice) propose aux enfants des animations ou atelier préparé.

Les enfants de classe CE2 seront fractionnés sur les deux services en fonction des effectifs, ceci afin de répartir équitablement le nombre d'enfants entre les équipes encadrantes

Au cours du repas les animateurs (trices) veillent à ce que les enfants se servent tout seul et qu'il y en ait pour tout le monde.

A la fin du repas, les enfants débarrassent leurs couverts et se regroupent dans la cour afin que les enseignants prennent le relais à **13h20**.

Le directeur assure le relais avec l'équipe enseignante. Il leur transmet la situation en cas de problème ou de blessures éventuelles d'un enfant.

L'ACCUEIL DU SOIR

LES 3-6 ANS qui restent au CLAE sont amenés par un (e) animateur (trice) dans leur salle respective. Ceux prenant le bus scolaire sont amenés directement de leur classe au bus par une ATSEM.

Deux à trois fois par semaine des animations seront proposées soit dans la salle d'accueil, soit dans la cour des petits.

LES 7-11 ANS prenant le bus sont envoyés par les enseignantes dans le hall de l'école où une ATSEM les conduira au bus. Ceux allant au CLAE sont envoyés directement à l'BCD par les enseignantes.

Vers 17h00 (après le départ du 2^{ème} bus scolaire), un (e) animateur (trice) reste à la BCD pour organiser cet espace comme lors de la pose méridienne, deux autres sont postés dans la cour pour surveiller, soigner et discuter avec les enfants, un (e) quatrième proposera une animation ou un atelier (pièce préfabriquée).

Les parents viennent récupérer leurs enfants dans les salles respectives ou dans la cour auprès de l'animateur (trice) référent. Ceux-ci auront à signer (en précisant l'heure) la feuille de présence attestant du départ des enfants.

Les animateurs (trices) partent progressivement en fonction du nombre d'enfants.

De 18 h 30 à 19 h dans les cas où les effectifs d'enfants sont inférieurs à 10, le directeur du CLAE restera seul sur l'accueil. Afin de prévenir d'éventuel problème, les animatrices qui sont affectées au ménage de l'établissement scolaire de 17 h à 19 h 30 seront mises à disposition selon un planning d'astreinte.

E. LES MODALITES D'EVALUATION

Des réunions d'équipe seront organisées tout au long de l'année afin d'évaluer les actions menées et d'adapter l'organisation.

A l'issue de chaque projet d'animation, chaque animateur (trice) procèdera à une évaluation écrite de celui-ci afin de mesurer l'écart entre le projet de départ et sa réalisation.

Les critères d'évaluation devront porter sur :

- le respect des conditions de sécurité,
- le respect du rythme de vie de l'enfant,
- la participation des enfants, quantitative, mixité des sexes, des groupes.
- la participation active des enfants dans la démarche de projet (implication)
- l'implication de l'équipe d'animation,
- les retours des familles et des enseignants,
- l'évolution des comportements,
- l'expression des enfants, ressentie en fin de séance d'animation, proposition et demande des enfants.